



Présents : Michel LACOUÉ-NEGRE (Président), Jean-Marie GRUEL, Jean Claude BASIRICO, Christian RODELLAR, Katia LANGUET, Christophe DALOT, Manuel RODRIGUEZ.

Excusé : Cyril JOURDA

Assiste : Régine BERGEREAU

Début de séance à 19 heures

Le Président Michel LACOUÉ-NEGRE a réuni le Bureau du Comité de Direction à la suite des premières demandes de report de rencontres en raison du COVID.

Bien que la situation ne soit pas alarmante, le District préfère définir une règle afin d'éviter des traitements différents des situations présentées par les clubs et des abus d'autre part.

A ce jour le club de GAN FC a demandé le report de la rencontre en Départemental 4 et le FC BAAL a justifié sept cas avérés de leur effectif seniors.

Le Bureau du Comité de Direction décide du report automatique des matches départementaux de la catégorie concernée :

- Si au minimum **quatre cas sont avérés** à condition que le club fournisse au District la liste nominative de ses joueurs et les attestations délivrées à minima 7 jours avant le match ou certificats médicaux correspondant et ce, au minimum 48 heures avant la rencontre.
- **Questions diverses**

Echéancier Pau Athletic FC : le Bureau, à l'unanimité, accorde un échéancier au club, en cessation d'activité, pour régler sa dette 2025/2026 en 10 mensualités de 110 euros auprès du District.



BUREAU COMITÉ DE DIRECTION RÉUNION DU MARDI 8 SEPTEMBRE en visioconférence

PAGE 2/2

Ent. Gan / UJ catégorie U17 : demande tardive pour intégrer le club USOF à cette entente.

L'USOF sollicite une dérogation afin d'intégrer sa dizaine de licenciés à l'entente existante en première phase avant de la rejoindre officiellement en seconde phase.

Le Bureau du Comité de Direction, à l'unanimité, valide l'intégration de l'USOF à l'entente GAN – UJ qui devient **entente GAN – UJ – USOF en catégorie U17**. Seule contrainte, l'obligation de compléter une feuille de match papier, les licenciés de l'USOF n'apparaissant pas sur la FMI.

Tous les clubs de la poule seront prévenus par courriel ainsi que la commission des compétitions jeunes.

Félicitations à Marie Aude Hourcaillaou qui intègre l'équipe de France de Foot en Marchant des plus de 40 ans et qui participera dans les prochaines semaines à la Coupe d'Europe se déroulant en Espagne.

L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 19 h 35.

Le Secrétaire Général,

C. RODELLAR

Le Président,

M. LACQUE-NEGRE